

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques

Comité des travaux historiques et scientifiques (France). Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

RAPPORT
SUR
DES FOUILLES
EXÉCUTÉES AU CHÂTELET

EN 1923,

PAR M. R. COLSON,
Correspondant du Ministère.

Les fouilles, exécutées sur le Châtelet pendant les mois de juillet, août et septembre, m'ont fait découvrir un sous-sol, une citerne et une petite excavation circulaire, creusée directement dans le roc.

LE SOUS-SOL (fig. 1, A).

Ce sous-sol appartient à la seconde période de la ville gallo-romaine (de 280 à 408) ⁽¹⁾.

Il est situé au Nord des fouilles de Grignon, dans la partie centrale du plateau. A 7 mètres au Sud et en alignement avec lui se trouve une substruction semblable, explorée par moi en 1912 (fig. 1, B). Enfin, à quelques mètres à l'Est, le sol présente une longue ligne d'excavations régulièrement espacées, à demi comblées. Ce sont des sous-sols explorés en 1848 qui formaient le côté d'une rue (fig. 1, D).

La partie principale de la substruction a une forme presque régulière : 3 m. 05 de longueur sur 3 mètres de largeur. Sa profondeur est, en moyenne, de 2 m. 50, de la surface du sol actuel au roc qui en forme le fond.

⁽¹⁾ Première période : du Principat d'Auguste au règne de Probus.

Le mur nord se prolonge à l'Est sur une longueur de 3 mètres et forme par ce prolongement le côté droit de l'escalier. Celui-ci était un peu plus large en haut qu'en bas (1 m. 10 sur 1 m.), particularité observée dans la plupart des escaliers.

Les marches, formées ici par des madriers de bois, avaient leurs deux extrémités engagées dans le mur; comme elles ont laissé leur empreinte dans le mortier, j'ai pu en relever leurs dimensions, qui sont les suivantes : largeur 0 m. 24 et hauteur 0 m. 22.

Une petite plate-forme, de 0 m. 54 de largeur et un peu plus élevée

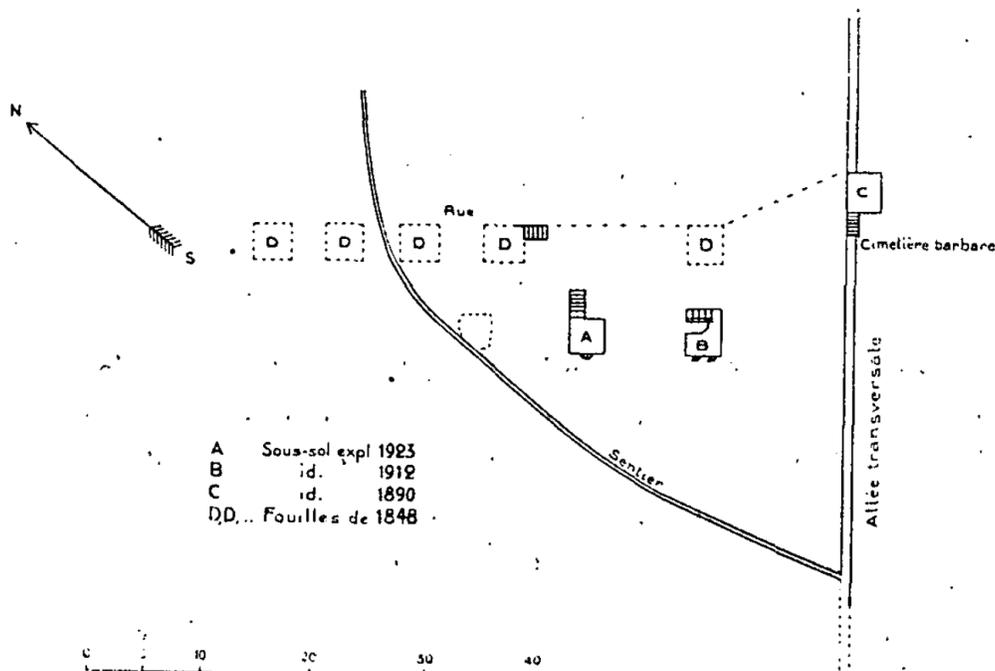


Fig. 1.

que le fond de la pièce souterraine, se trouve entre la dernière marche et la porte.

L'emplacement de celle-ci est nettement marqué dans tous les sous-sols du Châtelet. Les jambages, en bois, étaient encastrés dans les murs, de sorte que ceux-ci présentent toujours à cet endroit une solution de continuité. On peut faire la remarque suivante : toutes les pièces en bois, marches, montants des portes, parties supérieures des niches, etc., étaient mises en place avant ou pendant l'édification des murs.

Un large soupirail, pratiqué dans le mur ouest, éclairait directement l'escalier, puis le reste de la pièce. Le mur sud étant mal

conservé, je n'ai pu déterminer l'emplacement exact de la niche qui s'y trouvait certainement.

Les murs sont fort bien construits et les pierres employées, de petit appareil, sont en calcaire dur, compact, fourni par la colline même.

C'est une exception, comme on le verra plus loin.

Les mortiers sont composés de chaux et de gravier de la Marne. Extérieurement, les pierres sont liées entre elles par un mortier de chaux; une rainure pratiquée dans ce mortier pour limiter chaque moellon donne à la maçonnerie une grande régularité.

Les remblais forment trois couches d'épaisseur inégale.

La couche supérieure, composée de terre végétale et de débris provenant des constructions voisines, est noire; son épaisseur moyenne est de 0 m. 80. Elle a été constituée par des terres rapportées lentement par la charrue, car le plateau a été cultivé sur presque toute sa superficie.

Au-dessous se trouve une couche jaunâtre, plus épaisse, formée uniquement de moellons et de mortier provenant de l'étage supérieur ou des murs de la substruction. Dans le sous-sol exploré, j'ai rencontré, outre les moellons encore noyés dans le mortier, de nombreux fragments de stuc recouverts de peinture jaune ou rouge. Ces fragments formaient contre le mur sud une couche d'un mètre d'épaisseur. J'ai recueilli également des fragments de vases, des rognures de cuivre et des morceaux de ce métal à demi fondus⁽¹⁾.

La troisième couche, très noire, est peu épaisse. Elle renferme une grande quantité de charbons et de cendres provenant des poutres, des planchers et des meubles. Ici, comme dans la plupart des sous-sols, cette couche semble avoir été remaniée ou plutôt fouillée peu de temps après la destruction de la ville, et c'est ce qui explique le petit nombre et le peu de valeur métallique des objets que l'on y rencontre.

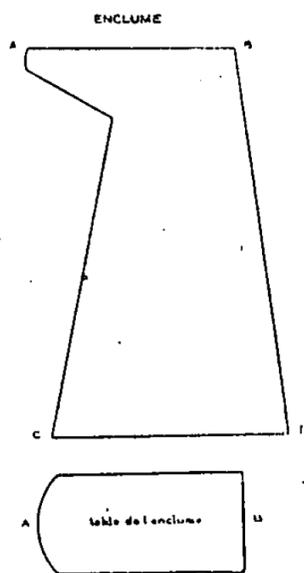


Fig. 2.

⁽¹⁾ La substruction voisine m'avait donné une plus grande quantité de rognures de bronze, des fragments de creusets, deux petits débris de moules, des pierres en calcaire tendre présentant une rainure et d'autres objets caractéristiques indiquant le voisinage immédiat d'un atelier de fondeur.

OBJETS.

Les objets trouvés dans cette fouille sont donc peu nombreux. Un seul d'entre eux (fig. 2), une petite enclume portative en fer pesant 1 kilogr. 400, présente un réel intérêt. Le Châtelet a déjà fourni un certain nombre de ces objets, et une bigorne, trouvée par Grignon, est décrite dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, mais cet ouvrage ne représente aucun instrument de cette nature ayant la forme de celui que j'ai trouvé.

Les autres objets, déposés au musée de Saint-Dizier, sont les suivants :

Un beau fragment de *tabella* en marbre noir et à rebords biseautés (largeur : 0 m. 08; épaisseur : 0 m. 009; longueur indéterminée);

Une fibule de forme commune, assez mal conservée;

Plusieurs épingles en os;

Un objet en bronze, que Grignon désigne sous le nom de « crochet de lampes ou de lustres »⁽¹⁾.

CÉRAMIQUE.

Les fragments de poterie étaient très nombreux; aucun d'eux cependant ne représente une partie importante du vase, de même que les divers morceaux n'ont pu être rassemblés pour une reconstitution.

J'ai rencontré de nombreux débris d'amphores sphériques, de vases en terre micacée, de vases ornés (n° 37), et à toutes les hauteurs.

Sur le fond même du sous-sol, dans la troisième couche, j'ai recueilli une grande quantité de poteries à reflets métalliques, un muffle de lion détaché d'un vase à déversoir ainsi qu'un fragment de vase barbotiné.

MONNAIES.

11 monnaies ont été trouvées dans cette fouille; elles se répartissent ainsi :

Un grand bronze de Lucius Verus. — Un moyen bronze de

⁽¹⁾ Grivault de la Vincelle, *Arts et Métiers des Anciens*, pl. XXX, fig. 7 et 8.

Faustine mère. Ces deux monnaies ne peuvent être déterminées, les reliefs étant trop usés⁽¹⁾.

5 petits modules de Tétricus.

Un petit bronze de Constantin I^{er} (*Urbs Roma*).

Un petit bronze de Constantin II (n^o 139).

2 indéterminées.

J'ai exploré la plus grande partie de ce sous-sol en collaboration avec M. l'abbé Drioux, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. J'ai pu ainsi faire vérifier par un témoin autorisé des remarques faites par moi pendant plus de trente ans, et nous avons établi d'une manière certaine les caractères distinctifs des constructions de chacune des deux périodes.

Pendant la première, les pierres employées pour la maçonnerie sont en calcaire dur et proviennent généralement de la colline.

Le calcaire tendre était utilisé pour les marches, les angles, les soupiraux et les niches ou placards. Le mortier est fait d'argile et de sable fin de carrière.

Dans la période suivante, les moellons en calcaire oolithique sont employés presque exclusivement pour l'édification des murs. Le mortier est composé uniquement de chaux et de sable de la Marne. En un mot, on constate dans l'ensemble de la construction une technique bien supérieure à celle de l'époque précédente.

On peut dire, de même, que la sculpture et la céramique — sauf le vase orné n^o 37 que l'on rencontre encore à la fin du iv^e siècle, — ont été en progrès constants jusqu'au moment de la destruction définitive de la ville.

Le Bas-Empire fut, en effet, pour celle-ci l'époque la plus florissante.

Ces constatations ne s'appliquent d'ailleurs qu'au Châtelet, situé dans la Belgique romaine, car des observations personnelles faites à Langres ou dans ses environs me conduisent à des conclusions très différentes.

CITERNE.

Au Nord du sous-sol et à une distance d'environ 200 mètres, se trouve une petite citerne que nous avons explorée, M. l'abbé Drioux et moi.

(1) C'est un caractère presque général des rares monnaies du Haut-Empire trouvées dans les constructions de la seconde période. Les fouilleurs de 1848 l'avaient déjà constaté.

Elle mesure 1 m. 34 sur 1 m. 30 de côté, et sa profondeur n'est que de 2 m. 70.

Les murs, mal conservés à l'orifice, sont construits avec des moellons en calcaire tendre, très régulièrement taillés et de petit appareil.

Beaucoup d'entre eux présentent, sur la surface extérieure, des stries régulièrement inclinées qui partent d'une ligne médiane (arête de poisson). C'est, au Châtelet, un caractère des constructions du Bas-Empire, mais il est assez curieux de rencontrer ces pierres dans les murs d'une citerne.

Cette citerne semble avoir été comblée avec les débris d'une habitation voisine, établie sur le sol. C'est ainsi qu'au centre et à 0 m. 75 de profondeur, nous avons rencontré des morceaux d'argile calcinée, provenant d'un foyer.

A 1 mètre de profondeur, nous avons trouvé les fragments d'un petit plat rouge qui a pu être reconstitué presque entièrement.

Il porte la marque *OF. CERA*⁽¹⁾.

A 2 mètres de profondeur, nous avons également recueilli les fragments d'un autre plat presque complet après restauration. Il a l'estampille suivante : *OF. SALVI*⁽²⁾.

Ces deux vases sont au musée de Saint-Dizier.

FOUILLE.

Une petite excavation circulaire, creusée dans le roc, n'a que 1 mètre de profondeur sur 1 m. 50 de diamètre. A l'Est, le sol a été également creusé pour former une sorte de marche. Des pierres roulantes, comme on en trouve sur le sol, mêlées à de la terre végétale, en formaient les remblais. Le fond était couvert par une couche peu épaisse de cendres et de charbons. Dans celle-ci, je n'ai rencontré que des débris d'un plat noir, en poterie grossière. Dans les remblais, au-dessus de cette couche, j'ai recueilli quelques fragments de vases ornés (n° 27).

J'ai déjà exploré, au Châtelet, de semblables excavations; les unes

⁽¹⁾ *OF. CERA, C. I. L., XIII, 10010, 541.*

⁽²⁾ *OF. SALVI, C. I. L., XIII, 10010, 1709.*

Ces deux marques n'ont pas encore été rencontrées au Châtelet.

sont circulaires, d'autres carrées et sont de profondeurs variables. Toutes ont un caractère commun : elles ne présentent aucune trace de maçonnerie. Ce sont probablement des fonds de cabanes ou des habitations pauvres, construites au début de la première période, immédiatement après la destruction de l'*oppidum* gaulois.

R. COLSON,
Correspondant du Ministère.